



FSE: commande des chocolats de Noël

publié le 04/11/2019

Merci de remettre au plus tard pour le vendredi 8 novembre vos commandes en chocolats de Noël, l'une des actions les plus importantes du FSE. Donc, n'hésitez pas à en vendre auprès de vos proches, connaissances, amis, voisins... Les meilleurs vendeurs seront récompensés ! Les bons de commande doivent être remis au professeur principal de la classe ou glissés dans le casier de Mme Labarde.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.